

Procès-verbal du conseil d'école

Mardi 12 juin 2018

MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE PRESENTS

Municipalité : M. Griolet (Maire) – Mme Sanchez
(Adjointe- chargée des affaires scolaires)

Enseignants : M. Chataigner, Mme Michel, Mme Kebbache, Mme Loubes et Mme Tavanae

Représentants des parents titulaires : Mme POITEVIN
Sabrina, Mme TORTILLON Carole, Mme MENADIER
Virginie, Mme QUEROU Anne-Cécile, M. VIAUD
Morgan.

DDEN : Mme Audin-Combeau

Représentant des parents suppléants : Mme GILLIBERT
Christina, Mme MOUNIER Céline, Mme HERBIN Aurélie,
Mme COMIN Karine

MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE EXCUSES
Inspecteur d e l'Education Nationale : M. Rougier

Enseignant : M. PETIT Laurent

Représentants des parents :

Désignation d'un secrétaire de séance : Laurence MICHEL

1. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Ecole du 27 février 2018. La séance suit l'ordre du jour.

2. Rapport d'information sur l'absentéisme scolaire

Pour cette année scolaire, le pourcentage d'absence dans l'école est de 8% (en 2017 : 6 %).

Dans les 3 classes d'élémentaire, le pourcentage d'absence est de 4.7% (en 2017 : 3.76%).

Le taux d'absence est plus important en maternelle : 11.4% (en 2017 : 9.35%).

Il est important qu'un mot soit écrit dans le cahier de liaison.

3. Bilan de cette année scolaire

- **Spectacle en lien avec les projets de classes :** Les classes de PS/MS et de MS/GS/CP proposeront un spectacle aux parents le jeudi 5 juillet à 18h30 à la salle des fêtes. Ce spectacle est l'aboutissement du projet mené durant toute l'année scolaire.
Les autres classes ont déjà effectué une exposition et un mini spectacle en mars au retour de la classe de neige.
- **La fête de l'école :** aura lieu le vendredi 29 juin de 15h45 à 18h30 : des jeux avec des lots à gagner seront proposés aux enfants. Comme chaque année, un repas « auberge espagnole » est proposé pour terminer cette journée. La coopérative scolaire offre 3 parties de jeux par enfant.
Les jeux se dérouleront dans la cour, le jardin n'étant pas accessible en raison des travaux.
- **Bilan des APC (activités pédagogiques complémentaires) :** cette année, ces activités ont eu lieu le mardi de 15h30 à 16h30. Des petits groupes d'élèves ont été pris en charge par un enseignant de l'école pour une période (de vacances à vacances). *Voici le bilan de cette année :*

Accompagnement du travail personnel	Aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages
- tous les élèves de CP (21) : se repérer dans la classe et organiser son matériel	- 7 élèves de CM2 et 7 CE1 pour travailler la fluidité en lecture - 3 élèves de CM1 pour travailler sur la lecture et la confusion de sons - 7 GS pour travailler la compréhension d'un texte lu - 2 CM1 : aide en mathématiques (numération et calcul) - 5 CP en mathématiques (numération) - 2 CP en mathématiques (calcul) - 1 CE2 : aide au travail de classe

L'année prochaine, les APC auront lieu **le lundi de 16h15 à 17h15**.

➤ **Bilan de la classe de PS/MS :**

L'effectif s'est stabilisé à 26 après des départs et des arrivées.

Suite au spectacle « et après c'est quoi ? » au CREA, l'artiste Monsieur Péroteau est intervenu auprès des élèves pour créer 3 chansons qui seront intégrées au spectacle du jeudi 5 juillet. Les enfants ont été emballés par ce moment de création. Monsieur Péroteau a su les captiver, les impliquer.

Le projet coopératif de classe a été défini par les enfants : réaménager le coin cuisine. Ils ont choisi du matériel qui va enrichir ce coin jeu.

➤ **Bilan de la classe de GS/CP :**

Travail en collaboration avec la classe de PS/MS. L'intervention de Mr Péroteau, l'artiste du spectacle a permis de créer des chansons à partir des propositions des enfants (mélodie et paroles), de manipuler la contrebasse.

Les enfants ont travaillé sur le court métrage en classe, ont visionné des courts métrages et en ont élaboré pour le spectacle du 5 juillet.

Le projet de classe est en cours d'élaboration.

➤ **Bilan de la classe de CP/CE1:**

Bilan positif de l'activité piscine.

Bilan positif des séances de jeux de plateau

Le climat s'est amélioré depuis mai, depuis l'arrivée de l' A. V. S.(Auxiliaire de Vie Scolaire) pour aider 3 enfants. Il y aura une autre AVS pour ces enfants l'an prochain (ce ne sera pas forcément la même personne), son emploi du temps sera partagé pour ces 3 enfants.

Le projet coopératif de classe est en cours d'élaboration.

➤ **Bilan de la classe de CE2/CM1 :**

Une classe dynamique et très agréable. Un bon niveau scolaire, une envie de travailler.

Le mardi, les élèves n'ont pas le même comportement.

- Activités nautiques proposées par la CARA : les élèves de CE2 ont participé à 2 journées de Kayak à Mornac sur Seudre et 2 journées de Surf et Body-board à Vaux sur Mer. Comme chaque année, les élèves ont passé d'excellents moments !

Ces activités permettent de créer une transition entre la piscine en CP/CE1 et la voile en CM1/CM2.

-Intervention sur le danger du soleil : le 14 juin.

- projet de classe : journée du 15 juin – course d'orientation, jeux sur la plage et dans la forêt de La Palmyre. Projet mené par les élèves du début à la fin par les élèves.

➤ **Bilan de la classe de CM1/CM2 :**

Une classe dynamique, qui a besoin de beaucoup de discipline surtout les CM2.

Le projet de classe consiste en une sortie kayak à Mornac le 25 juin. Les enfants se rendront en vélo jusqu'à Chatressac. Le club de kayak transportera les vélos sur une remorque jusqu'à Mornac, les enfants partiront en kayak, pique-niqueront sur le trajet et rentreront en vélo à l'école.

La liaison CM2/6^{ème} : Les élèves de CM2 ont découvert le collège de La Tremblade le vendredi 8 juin. Le matin, ils ont participé à un débat autour de l'exposition interactive 9-13 ans « Moi jeune citoyen ». L'exposition est constituée de cinq panneaux représentant la maison, la rue, l'école, les interlocuteurs de l'enfant et l'Assemblée nationale. Sous chacun des trois premiers panneaux, trois séries de trente fiches posent des questions en relation avec le lieu représenté. Ces questions trouvent des réponses sous le quatrième panneau où un dispositif sonore informatisé donne tour à tour la parole aux parents, à un copain, à un travailleur social, à un policier, un enseignant et à un magistrat. Le cinquième panneau représentant l'Assemblée nationale propose les textes législatifs et réglementaires en référence aux

questions choisies par les enfants. L'après-midi, les élèves ont participé à une mini course d'orientation dans le collège.

La coopérative scolaire a financé le transport et le repas de midi au « self » afin que les élèves de CM2 se familiarisent avec le fonctionnement du collège.

De plus, la CARA a organisé une sensibilisation au transport en bus.

-L'infirmière scolaire est intervenue auprès des CM2 pour faire un bilan et se présenter car elle intervient aussi au collège de La Tremblade.

4. Bilan financier (coopérative scolaire et budget mairie)

- A ce jour, le solde de la coopérative scolaire est de **3 960.85 €**.

Lors de ce dernier conseil d'école, nous devons constituer une commission de contrôle des comptes de la coopérative scolaire afin d'effectuer le contrôle du bilan financier que Mme Tavanae remettra en septembre 2018. Mme QUEROU et Mme MOUNIER se portent volontaires.

- Concernant le crédit alloué par la mairie pour l'année 2018, il est de 69€/enfant pour l'année civile ce budget a été augmenté récemment et nous en remercions l'équipe municipale. En début d'année, nous avons 8073€ mis à disposition de l'école et **il reste aujourd'hui 2003.78€**. Les commandes de rentrées ont été faites ainsi que l'achat du matériel d'arts plastiques et quelques jeux pédagogiques.

5. Préparation de la rentrée 2018

A ce jour, **122 enfants** sont inscrits pour la rentrée 2018. Il peut encore y avoir des changements.

Attention, cette répartition est susceptible de changer :

PS/MS	Mme Michel	24 élèves
MS/GS	Mme Loubes	24 élèves
CP/CE1	Mme Kebbache	22 élèves
CE1/CE2	Mme Tavanae (lundi et mardi) et M. Sausseau (jeudi et vendredi)	22 élèves
CM1/CM2	M. Chataigner	30 élèves
Journée de direction : le vendredi (et plus le mardi) - Mme Tavanae sera absente de l'école les jeudis.		

Malgré plusieurs essais, il n'a pas été possible d'envisager une autre répartition.

Face au gros effectif de CM1/CM2, des aménagements d'emploi du temps de la classe permettront de scinder la classe en groupe sur des temps définis (informatique...).

- D'ici la fin de l'année, les familles recevront une information concernant la rentrée scolaire (fournitures, fiche de renseignements, organisation de la rentrée...).

- L'équipe enseignante rappelle son choix de fournir l'intégralité du matériel scolaire aux élèves (grâce au budget alloué par la mairie), il n'est demandé qu'un agenda par année scolaire et un classeur pour toute la scolarité.

- Les élèves de MS et CE1 seront informés de la classe dans laquelle ils se trouveront à la rentrée.

- Le jour de la rentrée pour les élèves est **le lundi 3 septembre 2018**.

- Mme Michel propose une rentrée échelonnée pour les élèves de petite section sur 4 jours : lundi 3, mardi 4, jeudi 6 septembre, vendredi 7 septembre en fonction des souhaits des parents. Ceci permettra une rentrée en douceur pour les plus petits.

Emploi du temps :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
7h45-8h35	Garderie			
8h35-8h45	<i>Accueil des enfants par l'enseignante (classes de maternelle ou cour de l'école)</i>			
8h45-12h	Enseignement			
12h-13h20	REPAS à 12h <i>Sieste pour les PS à 13h</i>			
13h20-13h30	<i>Accueil des autres enfants par les enseignants (cour de l'école)</i>			
13h30-16h15	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement
16h15-18h30	Garderie			

Le CLAS (aide aux devoirs) sera reconduit le lundi et le jeudi de 16h30 à 18h à partir de début octobre. Le choix des enfants sera fait, comme chaque année, en fonction des besoins.

Dates des réunions de rentrée :

PS/MS (Mme Michel) : mardi 11 septembre à 18h
 MS/GS (Mme Loubes) : mardi 11 septembre à 18h
 CP : vendredi 7 septembre de 19h à 20h
 CE1 (Mme Kebbache) : vendredi 7 septembre 18h à 19h
 CE1/CE2 (Mme Tavanae) : vendredi 14 septembre à 18h
 CM1/CM2 (M. Chataigner) : lundi 17 septembre à 18h

Présentation du nouveau projet d'école :

Le projet d'école est un document rédigé par chaque école de France. Celui-ci est élaboré pour 4 années (2018/2021). La finalité du projet d'école est d'assurer le progrès de chaque élève vers le meilleur niveau de maîtrise possible.

Le projet d'école est un outil de référence pour l'ensemble de la communauté éducative permettant la cohérence des apprentissages, la concertation des équipes et d'assurer la continuité et la complémentarité des actions conduites entre l'école et le collège.

Le projet de notre école est une déclinaison du projet académique qui est lui-même une déclinaison des orientations nationales.

Voici les ambitions **du projet académique :**

- Construire des apprentissages durables
- Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours
- Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance.
- Former pour favoriser le développement professionnel de tous les personnels dès l'entrée dans le métier.

Afin de rédiger ce projet d'école nous avons effectué un diagnostic précis qui s'appuie sur les spécificités de l'école et les résultats des élèves.

Voici notre **analyse :**

- difficultés repérées en langage, lexique et compréhension : évaluation CP, prise en charge chez un orthophoniste, richesse des productions...
- gestion des conflits et des émotions : faire preuve d'empathie, bienveillance, bien être...
- élèves qui s'investissent peu dans la vie de l'école et qui ont une attitude passive.
- manque de concentration en classe, classe dispersée

A partir de cette analyse et en tenant compte des ambitions du projet académique, nous avons choisi des objectifs d'apprentissages et élaboré un plan de mise en œuvre.

Objectifs déclinés du projet académique	Mise en œuvre pédagogique
<ul style="list-style-type: none"> • Réaffirmer la place primordiale de l'enseignement du langage en grande section (GS) dans toutes ses dimensions, à l'oral comme à l'écrit, pour garantir une entrée réussie dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture au cours préparatoire (CP) 	<p><i>Apprendre à comprendre et enrichir son vocabulaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - travail de compréhension - travail sur le lexique
<ul style="list-style-type: none"> • Faire vivre les parcours éducatifs, la pratique sportive, pour soutenir, diffuser et valoriser les projets inter-degrés et inter-cycles 	<p><i>Parcours santé : bien être, se protéger, secourir</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - projet commun de la PS au CM2 : bien être et «apprendre à porter secours » - activités de relaxation et de bien-être
<ul style="list-style-type: none"> • Développer dès la maternelle les procédures d'évaluation formative, explicite et bienveillante pour associer l'élève à son évaluation et le rendre acteur de ses apprentissages 	<p><i>Construire l'autonomie de l'élève par les pratiques pédagogiques</i></p> <p>Mise en place de différentes actions pour favoriser l'autonomie : plan de travail, évaluation à la demande, système des ceintures, livret de jeux/brevet, activités autocorrectives, évaluation au quotidien, logiciel informatique...</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Développer des stratégies qui rendent l'élève acteur de son projet • Responsabiliser les élèves et valoriser leur engagement dans les instances, les projets portés par les écoles et les établissements 	<p><i>Conseil de classe et conseil de délégués</i></p> <p>Poursuite et enrichissement de cette action</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser toute l'équipe éducative au développement des compétences psycho-sociales de l'élève et à la nécessité d'un climat scolaire serein 	<p><i>Communication non violente, bienveillance et empathie</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - développer l'utilisation du message clair depuis la maternelle - ateliers d'école sur les émotions - actes de gentillesse - développement de l'estime de soi au quotidien (créer un outil afin d'observer ses progrès, ses réussites)
<ul style="list-style-type: none"> • Nourrir le parcours linguistique des élèves 	<p><i>Développer l'enseignement des langues vivantes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - En cycle 1 : Ulysse au pays du langage (projet de voyage d'une marionnette autour du monde) - Elaboration d'une programmation d'école - Faire des séances courtes mais quotidiennes - Conseil des maitres spécifique sur l'étude d'albums en anglais. - Participation au projet de circonscription : Tom et Lily, Jules Verne
<p>Renforcer la liaison école-familles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers d'école - Semaine de la maternelle + même concept pour l'élémentaire (classe ouverte) - Réalisation d'un livret d'accueil en PS et pour les nouveaux élèves dans l'école. - Temps d'échange « comment aider son enfant à progresser ? » : apprendre une leçon, une poésie, lecture... sur la période 1 durant le temps d'APC, les enseignants de chaque classe accueillent les parents volontaires.

Impulser un travail en partenariat	- Projet citoyen avec la mairie : projet Marianne, commémoration du 11 novembre, rencontre, interview (réserve citoyenne) - Projet sur le droit de l'homme : (réserve citoyenne) - Dans le cadre du parcours culturel : partenariat avec le CREA
---	---

Ce projet d'école a été validé par Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale le 23/05/2018.

Mme Tavanae demande s'il y a des observations du conseil d'école concernant ce projet d'école. Aucune remarque ne sera apportée.

6. Travaux et aménagements

Les enseignants remercient M. le Maire, Mme Sanchez ainsi que son équipe pour sa disponibilité et sa réactivité.

Les travaux réalisés durant cette année scolaire:

- Installation des Tableau Numérique Informatique. Nous remercions la commune d'avoir permis ces installations, outil de travail très apprécié.
- Installation des tableau du préau (espace d'expression demandé par les enfants)

Des demandes de travaux ou d'aménagement sont formulées pour l'été et/ou les années à venir :

Aménagement de la classe de Mme Loubes dans le nouveau bâtiment. Nous aurons besoin de l'aide des employés municipaux pour transférer les meubles et le matériel.

Des aménagements anti bruits vont être fixés au plafond de la nouvelle cantine.

- Réparer le portillon en bois qui se trouve entre la cour élémentaire et la structure de jeux (rajouter un gond)
- Vérifier tous les rideaux (accroche, baguette) notamment ceux du futur dortoir qui sont abimés.
- Repeindre la classe de M. Chataigner : enduit pour boucher les trous et refaire la peinture.

7. Questions diverses

- **Question transmise avant le conseil d'école** : « Il est spécifié dans le règlement intérieur de l'école que les tongs et les vêtements dont le ventre est dénudé sont interdits.

Par contre, les pieds nus qui adhèrent bien au sol et tiennent bien aux pieds ainsi que les tee-shirts dont les épaules sont découvertes sont autorisés. Par conséquent, je redemande cette année que pendant le temps péri-scolaire (cantine et garderie), certaines employées municipales n'abusent pas de leur pouvoir en empêchant certains enfants de courir avec ces dits pieds nus et de mettre des gilets quand il fait 30°C. Cette question avait déjà été soulevée en conseil d'école du 3^{ème} trimestre l'an passé. Elle concernait la même employée. »

Remarque de Mme Tavanae : cette question concerne la mairie seule supérieure hiérarchique des employés municipaux. Toutefois, Mme Tavanae précise que même si cela peut sembler exagéré ce n'est pas de l'abus de pouvoir mais de la protection des enfants. Cette employée craint que les enfants aient un coup de soleil ou qu'ils se blessent en courant avec des sandales. Si les parents choisissent d'habiller leurs enfants ainsi c'est en connaissance de cause et qu'en cas d'accident elle ne pourrait pas être tenue pour responsable.

Réponse de Mme Sanchez : Le souci est de protéger les enfants du soleil ou prévenir les blessures. Faudrait-il que les enfants apportent leur crème solaire ? Mais le risque d'allergie est évoqué. Mme Tavanae précise qu'aucun enfant n'est allergique à la crème solaire. La mairie a demandé à son employée de ne plus faire de remarque de cet ordre, le choix d'habillement est de la responsabilité des parents.

- **Remarque de l'équipe enseignante** concernant les ballons pour jouer lors de la récréation. Trop de ballons vont sur les toits de l'école et bouchent les gouttières. Lors du dernier orage cela a entraîné des fuites dans certaines classes. Lorsque l'employé municipal est allé sur les toits il a fait descendre une quinzaine de ballons. Cela nous parut exagéré et nous avons donc retiré tous les ballons pour la semaine. Toutefois, il semble difficile de supprimer définitivement les ballons de la cour de récréation. Nous allons donc remettre 3 ballons (2 ballons de basket et 1 de foot) et lorsqu'ils vont sur le toit nous devons attendre qu'un employé ait le temps de le descendre. Nous n'en fournirons pas d'autre. Serait-il possible d'installer un grillage qui pourrait empêcher les ballons de se coincer dans les gouttières ?

- **L'équipe enseignante** remercie tous les membres de l'association de parents d'élèves pour leur investissement, leur dynamisme et leur engagement.

Remarque de Mme Tortillon : L'association a récolté un bénéfice de 2 300 euros grâce à la brocante.

Demande à la mairie des enseignants : est ce que l'école peut utiliser le camping pour organiser les derniers ateliers d'école. La date sera à définir plus précisément.

Présidente du conseil d'école :
Mme Tavanae

Secrétaire du conseil d'école :
Laurence Michel